

seul aussi eût connaissance de ce qu'elle pourrait faire de bien. Ne respirant plus que pour le ciel et n'ayant d'estime que pour les biens surnaturels, elle dédaigna la fortune considérable que lui avaient laissée ses parents et elle en disposa pour la gloire de Dieu, selon les conseils que lui donnèrent ses supérieurs, sans se prévaloir de ce qu'elle donnait à sa communauté ni prétendre pour ce motif à la moindre considération qui la distinguât des autres religieuses, quoique certaines personnes, sages selon le monde, lui eussent donné des conseils opposés à cette abnégation et à cet oubli d'elle même. (1)

Ce fut dans ces dispositions et avec une joie toute céleste qu'elle prononça ses vœux. Toute la suite de sa vie fut une preuve de la transformation qui alors s'était opérée en elle. On vit, comme le remarque avec raison Claude Martin, que si Dieu avait si vivement troublé les joies de ses jeunes années, c'était afin de l'attirer plus fortement à son service ; et que s'il avait permis

qu'elle fût un instant la proie d'un ravisseur, c'était pour la ravir lui-même au monde et se l'attacher à jamais par la plus chaste et la plus sainte des unions.

Lorsque, dès son entrée au noviciat, elle avait pris le nom de religion de sa tante, elle ne fut sans doute guidée que par un sentiment d'affection naturelle ; mais son ardeur à travailler pour imiter les vertus de celle qui avait tant sollicité sa conversion auprès de Dieu, fit voir dans la suite qu'en cela même elle avait obéi, sans sans douter, à une impression de la grâce.

Après même que la nièce eut déclaré vouloir renoncer au monde, sa pieuse tante continuait à éprouver ses grandes souffrances intérieure. Elle comprenait par là que l'œuvre de la grâce était encore loin de son triomphe complet à l'égard de cette âme. Enfin, après plusieurs années de ces cruelles épreuves, le jour de la fête de l'Assomption (1647), la Mère de l'Incarnation se sentit fortement inspirée de s'adresser à la Sainte Vierge, et tout à coup elle fut délivrée de ses angoisses. C'était comme si on lui eût ôté un vêtement de plomb sous lequel elle gémissait depuis si longtemps. Elle sut plus tard, à l'arrivée des vaisseaux d'Europe, qu'à l'heure même où elle avait été délivrée

(1) A cette époque, certaines familles qui ajoutaient un appoint considérable au chiffre fixé pour la dot d'une jeune religieuse, demandaient que la communauté lui reconnût, par acte authentique, le titre honorifique de fondatrice. Il paraît que la nièce de la Mère de l'Incarnation rejeta bien loin cette prétention.